

Nathalie EVRARD

Porte-parole

+32 (0)4 321 66 20 – 0475/75 42 07

nathalie.evrard@chrcitadelle.be

Liège, le 29 avril 2019

Communiqué de presse

Les ruches ont été installées au CHR Liège :
bientôt du miel aux "couleurs" de l'hôpital !

Le CHR Liège et la Fondation CHR Citadelle se sont unis pour l'achat d'un rucher ! Deux ruches ont été installées au CHR, par le Rucher du Chanteloup (Stembert). Il s'agit d'une initiative innovante pour un hôpital !

Ce projet répond à la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans laquelle le CHR s'est engagé. Il permettra également de mener des actions ludiques et didactiques les patients.

Ce rucher, habité par quelque 60.000 abeilles, permettra la récolte annuelle d'environ 480 pots de 125 grammes de miel, qui sera vendu au profit de la Fondation CHR Citadelle.

Installer une ruche en entreprise, c'est participer à la biodiversité animale en aidant les abeilles à revenir en ville. C'est aussi participer à la biodiversité végétale car 80% des plantes à fleurs sont pollinisées par les abeilles. Ces deux causes entrent pleinement dans le cadre des volets Développement Durable et Protection de l'environnement d'une démarche RSE.

De plus, installer une ruche est un outil de communication formidable, qui peut aider à l'intégration de la RSE auprès des travailleurs. De l'installation de la ruche à la vente du miel en passant par les conférences et animations pédagogiques, chaque occasion est une manière de pouvoir sensibiliser le personnel, mais aussi les patients, à la politique RSE du CHR.

La collaboration avec la Fondation est également une démarche de la RSE.

Nathalie EVRARD

Porte-parole

+32 (0)4 321 66 20 – 0475/75 42 07

nathalie.evrard@chrcitadelle.be

Les patients pourront bénéficier d'activités liées au monde des abeilles ainsi que de conférences pédagogiques. Des membres du personnel seront également formés à l'apiculture.

Les abeilles butinent dans un rayon de 3 kilomètres autour de leur ruche, ce qui permet une diversité importante de pollinisation. Selon l'apiculteur, la flore qui se situe dans ce rayon est très intéressante et devrait permettre la récolte d'un miel de grande qualité.

Les abeilles ne sont pas des insectes dangereux. Elle ne chassent pas pour se nourrir et ne sont donc pas offensives.

Le danger existe uniquement pour les personnes allergiques ou si on dérange le rucher. Au CHR, celui-ci est installé dans un espace clôturé et l'accès est interdit à toute personne non-autorisée par l'apiculteur. Une pique d'abeille est donc rare et sans danger.

Note aux media :

Je suis à votre disposition pour toute information complémentaire et/ou demande d'interview

